

RÉUSSIR UN PROJET DE CRÉATION D'ACTIVITÉS : MÉTHODE ET OUTILS

MODULE DE FORMATION DU KIT CREATION D'ACTIVITES

Contexte

COORACE soutient ses adhérents dans leur volonté de participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique solidaire et durable. Elle accompagne notamment le développement d'activités économiques porteuses d'emplois de qualité, de services et de richesses accessibles à tous et encourage pour cela la reprise, la création et le développement d'activités diversifiées.

La présente formation permettra aux participants d'acquérir les bases de la méthodologie de gestion de projets et d'élaboration d'un plan d'affaires cohérent avec leur projet de création d'activité.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants devront être capables de gérer en autonomie leur projet de création/diversification d'activité et sauront notamment :

- maîtriser les processus - clés de la création d'activité et du pilotage de ce type de projet
- structurer et organiser les différentes phases d'un projet de création d'activité
- resituer son projet dans la stratégie de l'entreprise et auprès de partenaires potentiels
- maîtriser l'outil « plan d'affaires »
- réaliser son étude de marché et connaître ses concurrents et clients, la réglementation et l'environnement du projet
- calibrer son projet sur les aspects humains et matériels
- mesurer la viabilité économique et les équilibres financiers du projet

Démarche pédagogique

La formation s'attache à l'appropriation par les participants de la méthodologie et des outils de gestion d'un projet de création d'activité. Pour cela, la formation fera référence au **plan d'affaires** et au guide élaborés par COORACE et veillera à en permettre une utilisation efficace par les participants.

Une pédagogie interactive et participative sera adoptée pour permettre aux participants d'intégrer les aspects concrets et pratiques de chaque étape. Ainsi, chaque session aura comme fil conducteur la création d'une activité dans une filière particulière (exemple : création d'une ressourcerie). **Une journée, facultative, sera entièrement dédiée à la formalisation d'un plan de création dans cette même filière, sous forme d'atelier pratique.**

Organisation de la formation

La formation prend la forme d'une **formation-action** et se structure ainsi en deux ou trois temps :

- PREMIÈRE PARTIE (tronc commun)
 - deux journées consécutives de formation collective
 - une intersession d'environ 6 semaines, pendant laquelle les stagiaires bénéficieront d'un « crédit temps » de 2 heures de formation individualisées à distance
- DEUXIÈME PARTIE (module long)
 - une troisième journée de formation collective (facultative) sous forme d'atelier

nouveauté
2013

Public

Dirigeant-e-s et administrateurs-trices porteurs-ses de projet de création ou diversification d'activité.

Pré-requis

Avoir identifié une opportunité de création d'activité

Durée

2 journées consécutives - 14h
2 + 1 journées - 28 heures

Formateur

Stéphane MAURIN
Maître de conférence associé en entrepreneuriat à l'université Pierre Mendès France (Grenoble).

PREMIERE PARTIE (TRONC COMMUN)

Journée 1 : le projet de création d'activité

- ▲ **Valider « l'idée » de projet de création / diversification d'activité**
 - Etre innovant et pragmatique
 - Au cœur du projet, une réponse à un besoin social
- ▲ **Formaliser « l'idée » et évaluer son opportunité**
 - Rechercher et collecter des informations
 - Définir les points clés de la future activité
 - Rencontrer des entreprises expérimentées
 - Mesurer la plus-value en termes de service
- ▲ **Valider la cohérence entre porteur de projet et projet**
 - Identifier le ou les porteurs du projet
 - Valider le partage de valeurs entre les porteurs du projet
 - Identifier les atouts et capacités et les compétences clés du / des porteur(s)
 - Tester les motivations du / des porteur(s)
 - Evaluer le projet au regard de ses objectifs financiers
- ▲ **Evaluer les risques du projet**

Journée 2 : le plan d'affaires

- ▲ Construire un plan d'affaires
 - Enjeux et objectifs
- ▲ Les étapes de construction d'un plan d'affaires
 - Élaborer ou évaluer des prévisions d'activité.
 - Évaluer la faisabilité économique et financière (compte de résultats, bilan, plan de financement et plan de trésorerie prévisionnel).
- ▲ Identifier et qualifier le marché, les clients, les contraintes
 - Identifier les moyens à mobiliser pour assurer la faisabilité du projet au regard des contraintes
 - Evaluer la rentabilité prévisionnelle du projet
- ▲ Présenter le projet de façon convaincante selon le type d'interlocuteur
- ▲ Synthétiser l'idée et la valider ou la faire évoluer

Intersession -

- Formation individualisée à distance : accompagnement à l'appropriation de la méthodologie de gestion de projet et d'utilisation du plan d'affaires.
- Crédit de deux heures pour échanges mail ou téléphoniques avec le formateur.

DEUXIÈME PARTIE (MODULE LONG)

Journée 3

- Retours d'expériences sur la mise en œuvre de la méthodologie en fonction des projets de chacun.
- Travail en atelier tutoré pour parvenir à la définition opérationnelle d'un projet de création d'activité sur une filière spécifique.

Dates

LYON

12 et 13 décembre 2013

+
VOIRON (3^{ème} journée)
24 janvier 2013

Tarifs

▲ Module court (2 jours)

Adhérent COORACE : **695 €**
Non-adhérent : nous consulter
(formation@coorace.org)

▲ Module long (2+1 jours)

Adhérent COORACE : **990 €**
Non-adhérent : nous consulter
(formation@coorace.org)

Nombre de stagiaires

De 7 à 12 personnes